

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.08
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 16 avril 1884

QUESTIONS DU JOUR

PAS BRAVE

M. David Mills, le représentant de Bothwell, est loin d'être ce que l'on pourrait appeler un député brave.

Lors du vote qui a été pris, hier matin, sur le concours dans les résolutions des chemins de fer, M. Mills n'a pas eu le courage d'exprimer son opinion. Il s'est tout simplement sauvé de la Chambre pour ne pas prendre part au vote.

M. Mills était pris entre deux feux; il lui fallait appuyer le gouvernement en votant pour les résolutions, avantageuses au pays en général et au comté de Bothwell en particulier, ou s'exposer à la vindicte de ses électeurs. Entre les électeurs de Bothwell et M. Blake, M. Mills ne savait qui choisir. Il a cru ménager la chèvre et le chou en s'abstenant de voter. C'est son affaire, mais ce n'est pas brave.

LA RÉCLAMATION DE M. HUBERTUS

Le conseil de ville d'Ottawa, a adopté, à sa dernière séance, une résolution déclarant que M. H. J. Hubertus, dont il a déjà été question dans notre journal, a été le premier instigateur de la ligne directe de chemin de fer qui va être ouverte au trafic le 1er juin prochain entre Ottawa et Toronto.

Le conseil de ville a déclaré de plus par sa résolution que M. Hubertus est le premier qui, avec d'autres associés, a obtenu une charte pour ce chemin, et que les travaux préliminaires exécutés par lui ont été d'une grande utilité à la compagnie de chemin de fer Ontario et Québec.

En 1872 le conseil de ville d'Ottawa votait \$1,000 à M. Hubertus pour l'exploration du tracé. M. Hubertus fit cette exploration avec M. Keefer, et le rapport fait au conseil montre que toute cette somme a été dépensée en travaux déboursés sans qu'il en restât rien à MM. Hubertus et Keefer.

Cette déclaration du conseil contredit formellement le dire de M. Mitchell qui a voulu, dans la chambre, ignorer ce qu'avait fait M. Hubertus, et prouve que ce dernier a droit à une compensation pour ses travaux.

COURRIER DE HULL

La fête de Pâques a été célébrée cette année avec non moins d'éclat que les années précédentes. Le révérend Père Ferron, autrefois de cette ville, a chanté la messe, assisté de diacre, et de sous diacre, et le révérend Père Mangin, du collège d'Ottawa, a fait le sermon. La messe de "Concone" a été rendue avec ensemble et précision par le chœur de l'église. Les soli ont été très bien chantés par Diles F. La verdrue, A. Filteau, Brochetière et Lafamme et MM. Chs. Dessaint, P. Durocher, A. Bérubé et E. Parent.

La fanfare de Hull, qui avait bien voulu prêter son concours pour la circonstance, a joué les plus jolis morceaux de son répertoire. Les vèpres et le salut ont été aussi très solennels.

—Edouard Dentu, l'éditeur bien connu, vient de mourir à Paris. Il était âgé de 53 ans.

ECHOS DU PARLEMENT

Sir Leonard Tilley a dit au cours de la discussion qui a eu lieu en comité, hier après-midi, sur les résolutions concernant les subsides aux provinces, que le capital pour chaque province, sur lequel 5 pour cent d'intérêt sera payé annuellement aux provinces, serait établi comme suit:

Table with 2 columns: Province, Intérêt. Ontario: \$2,884,289 \$144,200. Québec: 2,549,215 127,460. Nouvelle-Ecosse: 793,368 39,668. Nouveau-Brunswick: 694,519 34,726. Ile Prince Edouard: 182,973 9,148. Manitoba: 110,825 5,541. Colombie: 83,107 4,155.

Le capital sur lequel intérêt sera payé aux provinces se trouve augmenté de \$7,000,000 environ.

Lorsque la chambre s'est formée en comité pour considérer la résolution à l'effet d'autoriser le prêt, par voie d'emprunt, des sommes d'argent qui seront nécessaires pour racheter et faire face aux emprunts à échéor et aux charges sur le fonds consolidé du revenu y mentionnés, sir Leonard Tilley a expliqué que la somme de \$30,533,000 serait requise d'ici au 1er juillet 1885. Sur cette somme, \$20 millions seront payés au Pacifique sur emprunt et subvention.

Les échéances de la dette à payer pendant l'année prochaine seront de \$3,483,000; aux commissaires des havres de Montréal, Québec et Saint-Jean, \$1,000,000; à la Colombie, \$400,000; au chemin de fer du Pacifique sur contrat \$2,400,000; chemin de fer du Pacifique \$750,000 imputable sur compte du capital; canaux \$1,500,000; subventions aux chemins de fer \$1,000,000. Total \$30,533,000.

La résolution a été adoptée.

Les bills suivants ont été adoptés par la chambre à la séance de l'après-midi:

"Acte pour étendre à la province de la Colombie Britannique certaines lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance."

"Acte à l'effet d'étendre à la province de Manitoba l'Acte pour accélerer en certains cas le procès des personnes accusées de felonies et de délits dans les provinces de Québec et d'Ontario."

"Acte concernant les travaux publics du Canada."

A la séance du soir la discussion s'est faite sur un amendement à l'acte refondu des chemins de fer et sur les amendements à l'acte des chemins de fer. La deuxième lecture de ces amendements aura lieu aujourd'hui. Après le vote des crédits supplémentaires la chambre s'est ajournée.

PETITES NOTES

Il y a eu ce matin nouvelle réunion du comité des comptes publics.

Par suite de l'inondation en Californie, le retour de l'honorable M. Bowell est retardé de dix jours.

Le comité d'immigration et de colonisation a tenu, hier, sa dernière séance, à laquelle il a adopté son rapport.

Plusieurs députés et sénateurs sont partis, hier et aujourd'hui, pour retourner dans leurs foyers. La date de la prorogation n'est pas encore fixée.

Comme la congrégation épiscopale, à Corborneau, Terre-Neuve, serait de l'église, dimanche soir, elle fut assaillie par une grêle de pierres. Cette affaire a causé une grande excitation à Saint-Jean.

Plusieurs Canadiens - Français des Etats Unis partent pour aller s'établir sur des terres du gouvernement fédéral, dans la province de Manitoba. La mission des RR. PP. Lacombe et Malo est couronnée de succès.

Une nombreuse assemblée de l'armée du salut a eu lieu à Kingston, lundi soir. Le gén. Lindsay y a dit que l'armée se composait actuellement en Canada de 5,000 soldats, 35 officiers et 3 stations. On a loué une salle à Ottawa pour y tenir des séances.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

Nous avons reçu une correspondance en réponse à celle de M. Belair, parue ces jours derniers dans le Canada. Nous ferons remarquer à notre nouveau correspondant que M. Belair n'a rien dit contre ceux qui apprennent l'anglais afin de pouvoir le parler lorsqu'il est nécessaire. M. Belair s'est attaqué seulement aux canadiens-français qui font parade de parler anglais dans leurs familles, surtout lorsqu'ils s'adressent aux canadiens français, et nous croyons qu'il a raison.

ment: "Qu'après les explications données par le gouvernement, cette Chambre désire avoir des rapports complets concernant le chemin du Nord avant de se prononcer au sujet de cette enquête.

M. Beauchamp dit qu'il a toujours confiance dans le gouvernement, mais, pour être logique, il votera en faveur d'une enquête.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

M. Beauchamp dit qu'il a toujours confiance dans le gouvernement, mais, pour être logique, il votera en faveur d'une enquête.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

L'amendement de M. Nantel est adopté par un vote de 31 contre 19. MM. Gauthier, Gaboury, Dorais, B. Aubien, Caron et Turcotte votant contre.

ABANDON DU COMMERCE

MAGASIN DE DRAPER

Vente complete et sans reserve

Ayant en magasin un très grand assortiment de marchandises, nous sommes décidés à les vendre à un rabais énorme. Le public d'Ottawa sait fort bien que notre assortiment a toujours été le plus complet et le meilleur, comprenant toutes les

Marchandises les plus nouvelles

Et les plus à la mode, aussi bien que les principales robes, telles que COTONS, TOILES, LAINES, SOIES, ET OFFES A ROBES, GANTS, BAS, BONNETERIE, et un fonds considérable de

MARCHANDISES DE GOUT

Le tout sera vendu à des prix qui surprendront les plus économes. Cette vente est bona fide. Les importations du printemps, comprenant toutes les nouveautés de la saison, sont incluses dans la vente.

Attendez-vous à faire de bons Marchés NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT Tout doit se Vendre

MAGASIN DE DRAPER 559 et 561 rue Sussex 5 avril 1884

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS MONTREAL.

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez, McDougall & Cuzner

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q. MCDUGALL & CUZNER. 31 Octobre 1883.

Aux Inventeurs

J. Coursoile & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marque de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux Etats Unis, en Angleterre et en France. J. COURSOILE & CIE., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. B. P.—Boîte 68, 24 Fév. 1883

Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE. Changement de programme toutes les semaines.

REPRESENTATION: Dans l'après-midi à 2.30 hrs EXCEPTÉ LES LUNDIS Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cents. Sièges réservés, 10 Cts. extra. 30 nov.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, N. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit, Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRES MODERES. 1er Oct. 1883

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MELLEURES PÉRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Sewing, Wood, Wheeler, New Sewing, White, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrique) Singer et Wheeler. Machines de Jones à rapide pour les fabricants de chaussures. R. W. MARTIN 36, Rue Rideau. 1er Fév. 1884